

RW/921/2025/3538/13744/7

Lot 7

Cubage à la décroissance. Respect strict des semis naturels suivant les indications du garde forestier. Seuls les bois marqués de 4 flaches font partie du lot. Les bois marqués de 2 flaches et les houppiers sont réservés. La recoupe des hêtres est indiquée sur chaque arbre. Recoupe marchande pour les autres essences feuillues, soit la mi-circonférence à 1,5 m. Abattage interdit avant le 1/7/2025. Le délai d'exploitation et de vidange est fixé au 1/11/2025. Il n'y aura pas de faculté de prorogation du délai d'exploitation afin d'assurer la fourniture de l'affouage en qualité et en quantité. Site N2000 BE35045: Vallée de la Semois en aval de Alle

Nombre d'arbres total	36	--
Volume grumes	45,429	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	45,429	m ³
Cube moyen	1 262	dm ³
Circonférence moyenne	141,389	cm
Surface de coupe	9,512	ha
Contact	COURTOY Simon, 0470 22 19 71	
Triage	Triage De Bohan	
Propriétaire	Vresse Cne	
Lieu(x)-dit(s)	LA CHEMINEE	
Vente	Vente feuillue communale Mercredi 14 mai 2025 à 16:30 Salle La Glycine, Rue Albert Raty à 5550 Vresse-sur-Semois	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Chêne Amélioration Normal Normal		Chêne Amélioration Gélivé Normal		Hêtre Amélioration Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
105	2		-		-	
115	3		1		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	5	3,561	1	0,852	-	
125	9		-		-	
135	3		2		-	
145	4		1		-	
Total grumes 120/150	16	17,555	3	3,517	-	
155	2		-		-	
165	3		-		2	
175	1		-		-	
Total grumes 150/180	6	9,917	-		2	2,624
185	1		-		-	
195	-		-		1	
Total grumes 180/200	1	1,844	-		1	2,451
205	1		-		-	
Total grumes 200/250	1	3,108	-		-	
Total grumes	29	35,985	4	4,369	3	5,075
Houppiers/Taillis	-		-		-	